

Communiqué de presse du Conseil administratif

A l'attention des médias

12 février 2026

Le Conseil administratif condamne l'offensive menée au Rojava et affirme sa solidarité avec le peuple kurde

Depuis début janvier, des opérations militaires ont été menées par Damas et ses alliés contre le Rojava, situé à l'Est et au Nord de la Syrie, avec l'objectif de reprendre le contrôle complet de cette zone disposant de sa propre administration autonome depuis 2013. Ces attaques ont déclenché une crise humanitaire majeure qui met en péril la stabilité de la région. Elles occasionnent des déplacements de population massifs et ont causé la mort de plusieurs centaines de personnes.

Malgré l'annonce de cessez-le-feu successifs, la situation sur place reste extrêmement préoccupante, alors que le projet d'un Kurdistan autonome est gravement compromis.

Dans ce contexte, et alors que les communautés kurdes alertent sur la tournure dramatique des événements et se mobilisent, les réactions internationales ne sont pas à la hauteur de la situation, laissant toute latitude au pouvoir syrien pour mener son projet de restauration autoritaire. Au nom de leurs propres intérêts géopolitiques, certains pays qui hier voyaient dans le Rojava un allié utile dans le contexte de la lutte contre l'Etat islamique l'ont aujourd'hui abandonné à son sort.

Dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse a la responsabilité de faire entendre sa voix et de montrer l'exemple. Face à la gravité de la situation au Rojava, le Conseil administratif appelle donc le Conseil fédéral à condamner les attaques menées à l'encontre des kurdes et à user de tous les moyens à sa disposition pour faire respecter le droit international humanitaire.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch